



Surendettement comment contre les creancier et la banque de france

Par **bonheurs**, le 26/01/2011 à 17:50

Bonjour, rnvoila je suis surendettè suite a ma compagne qui est dependsiere compusive et ma voila inscris a la commisssion de la banque de france qui as acceptè mon dosssier mais voila je suis propritaire d une sci familiale immobilieres pour cause de relogè mes parents et proprietaire d une peite maison a credit et j ai 25000 euros de credit a la consommatioins et la banque de france me demande de vendre mes parts mais a qui mes soeurs et frere ne veulent pas comment faire pour que je puisse restè propietaire en effacant mes dettes et evitè la vente de la sci ou restè propritaire de la sci en ayant une caution de 25000 euros pour rembourser mes dettes et eviter le pire comment faire ?

Par **mimi493**, le 26/01/2011 à 19:44

Forcément, si vous avez des dettes, il va falloir vendre des biens pour les rembourser. Vous demandez un effort aux créanciers pour échelonner vos remboursements, vous devez, évidemment, faire de même.